

Allo ?..

La rénovation de l'avenue Alsace-Lorraine et du début de la rue Charles Robin, l'installation du jardin éphémère et des bibliothèques de rue, les jardinières fleuries en ville, l'aménagement (enfin !) du Carré Amiot, la rénovation urbaine de Terre des Fleurs... : tout cela est positif ! Mais pour autant... Qui écoute et prend en compte ce que disent et vivent les Burgiens au quotidien ?

- Ainsi par exemple :
- Dans nos crèches municipales, est-on vraiment sûr que ne plus cuisiner sur place les repas est un vrai bénéfice en terme de projet d'équipe pour nos agents et d'apprentissage adapté du goût et des saveurs pour nos tout petits ?
- Pourquoi l'ascenseur du parking des Bons-Enfants, géré depuis janvier 2017 en régie municipale, est-il toujours en panne depuis plus de six mois ?? Comment font les personnes à mobilité réduite ?
- Pourquoi les problèmes récurrents

du centre-ville perdurent-ils ? : dérives dangereuses à l'occasion des mariages, malpropreté des espaces publics, déficit de fréquentation par les Burgiens, sentiment croissant d'insécurité exacerbé par la présence oppressante de populations errantes.

Le Maire s'intéresse-t-il toujours à notre ville ? Les Burgiens paient beaucoup d'impôts, et beaucoup plus d'ailleurs que dans les communes voisines.

Ils aimeraient donc qu'au-delà des grands projets, leur quotidien se trouve facilité et amélioré, EN TOUTE SÉCURITÉ...

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact :
bourgoxygene@gmail.com

Gouverner c'est prévoir, même le pire...

En France Maurane et Laura étaient là au mauvais endroit et au mauvais moment ! C'est en effet ce qu'on a pu entendre dans certains médias. Cette phrase anodine banalise l'horreur et annihile les responsabilités. Or le limogeage du Préfet de Lyon démontre que cela aurait pu être évité et que ce nouvel attentat islamiste incombait à une négligence humaine. Mes pensées vont aux proches des victimes.

À Bourg-en-Bresse Il est du devoir des élus d'alerter et d'agir sur le danger que représentent quelques excités qui transforment le centre-ville en circuit de course automobile et en théâtre des provocations. On se demande d'ailleurs si les mots mariage civil et républicain ont encore un sens tellement l'exubérance identitaire et religieuse est ostensiblement montrée. Le danger est réel pour les piétons et cyclistes et

il sera présent tant que des mesures drastiques ne seront pas prises ! Notre police municipale doit avoir les moyens et les ordres pour se faire respecter. Se faire respecter, faire respecter les règles et les lois, tel semble être le grand défi que devront relever nos dirigeants en France comme à Bourg-en-Bresse ! Pour que personne ne se retrouve au mauvais moment au mauvais endroit.

Jérôme Buisson, conseiller municipal FN de la minorité.

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgenbresse.fr
 www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparcauto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée Mercier
 57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
 6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17

Ouverture au public :
 - mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages
 sur le répertoire.